

DÉCISION DU MAIRE

Décision	MOYENS GENERAUX
N° 04-2023	MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES
	Marché n° 2022-38 : Mission de contrôle technique dans le cadre
	de l'opération de travaux de rénovation de l'église de la Trinité

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'inscription faite au Budget principal de la Ville;

VU la consultation lancée par les « Services Techniques »;

VU le résultat de l'ouverture des plis et l'analyse des offres établies par les Services ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. ARRÊTE la passation d'un marché public n° 2022-38 : mission de contrôle technique dans le cadre de l'opération de travaux de rénovation de l'église de la Trinité, aux conditions suivantes :

Attributaire	Montant du marché	
DEKRA INDUSTRIAL		
ZIL rue de la Maison Neuve	10 000,00 € HT	
CS 70413		
44819 SAINT HERBLAIN		

- Article 2. **CHARGE** le Service "Finances Marchés", les "Services Techniques", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.
- Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 16 janvier 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

Xavier Bonnet

Décision transmise à la Préfecture le 18 JAN, 2023

et affichée

le 1.9 JAN, 2023

Maire

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n. 2022-38 : Mission de contrôle technique dans le cadre de l'opération de travaux de rénovation de l'église de la Trinité

Date de transmission de l'acte

18/01/2023

Date de réception de l'accusé 18/01/2023

de réception :

Numéro de l'acte :

DEC04-2023 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

044-214400434-20230116-DEC04-2023-CC

Date de décision :

16/01/2023

Acte transmis par :

Florence GROLIER

Nature de l'acte :

Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.10. marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA)